

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LODEVE - HERAULT



Séance du 6 septembre 2022

L'an deux mille-vingt-deux et le 6 septembre à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE, Présidente.

Délibération n° 391

Objet :
EPRD 2022 DM n°1

Présents : ; Gaëlle LEVEQUE, Ahmed KASSOUH, Damien ALIBERT, Magali STADLER, Marc PIMPETERRE, Michel PANIS, Marie-Pierre DELCROIX, Gilbert MARTINEZ

Représentés :
Non représentés : Fatiha ENNADIFI, Michèle NICOL, Laurent MAITRE, Monique GALEOTE

Secrétaire de séance : Guilhem RAMBAUD

Vu la délibération n° 389 du 24 juin 2022 relative à l'EPRD 2022,

Vu la décision tarifaire n° 1527 portant fixation du Forfait global de soins 2022 en date du 24 juin 2022,

La décision tarifaire arrivant après le vote de l'EPRD 2022, il convient de prendre une décision budgétaire modificative.

Dans un même temps, il conviendrait d'intégrer à l'EPRD, l'amortissement de la subvention, à la demande du Trésorier, de la CNSA perçue pour la réalisation du PASA (Pôle d'activité de soins adaptés) en 2017.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré sur cette affaire :

DECIDE de modifier l'EPRD 2022 de la façon suivante :

Augmentation des crédits		Augmentation des recettes	
Comptes	Montant	Comptes	Montant
64111 – Salaires et traitements	+ 52 000,91 €	735111 – Produit de la Tarification Soins	+ 47 962,45 €
		777 – Quote-part des subventions d'investissement	+ 4 038,46 €
<u>Total</u>	52 000,91 €	<u>Total</u>	52 000,91 €

Envoyé en préfecture le 08/09/2022

Reçu en préfecture le 08/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 034-263400194-20220908-391-DE

AUTORISE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente de notifier la présente à Monsieur le Sous-Préfet de Lodève

Fait à Lodève le 8 septembre 2022

Pour copie conforme

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents ou représentés : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

La Présidente du CCAS

Gaëlle LEVEQUE



Signé par : Monique GALEOTE
Date : 08/09/2022
Qualité : Vice Présidente du CCAS